



[30h]

Langue d'enseignement : français

Niveau : cours de 3ème cycle

Objectifs (en terme de compétences)

Une imbrication croissante des activités financières au sens large (banques, sociétés d'investissement, entreprises d'assurance, valeurs mobilières, etc.) a conduit à une déspecialisation organique (p. ex. les groupes de bancassurance et des conglomérats financiers) et fonctionnelle (des opérations comparables, voire identiques, sont effectués par des entreprises relevant de statuts et contrôles différents). Les entreprises d'assurance sont ainsi amenées à faire des opérations qui relevaient en fait, voire en droit, du secteur bancaire ou du secteur des valeurs mobilières.

L'objectif du cours est d'examiner le régime et l'éventuel contrôle des opérations de ce type, et leur mode de réalisation directement ou à l'intervention de courtiers et d'agents.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)**CONTENU :**

Parmi les nombreuses matières en question, l'on peut privilégier :

le droit du compte en banque et son utilisation

le régime de la réception des fonds remboursables du public

le crédit : commercial, privé, hypothécaire, à la consommation

les opérations sur valeurs mobilières et autres instruments financiers : émissions publiques, gestion de fortune, opérations boursières, O.P.A., etc.

le régime des organismes de placements collectifs

les instruments de financement des entreprises, notamment financières

la responsabilité des intermédiaires financiers

les opérations de change

Les dimensions internationales de certaines de ces activités devront être prises en considération.

MÉTHODE

Le cours s'appuiera sur une documentation relative aux opérations examinées et à partir de laquelle une participation active des étudiants sera demandée.